

worth (M. Gibson) un comité sur la Constitution, je me permettrai, avant de terminer cet exposé, d'énoncer brièvement quelques principes d'ordre général sur la façon dont je conçois les problèmes soulevés actuellement par la constitution canadienne.

En principe, je suis partisan des réformes à apporter à la Constitution, à la condition qu'elles entraînent un renouvellement et une adaptation de notre fédéralisme devenu moins efficace après 100 ans d'usure.

Le Canada a besoin de gouvernements fédéral et provinciaux forts qui doivent tous coopérer constamment.

Le champ d'action des pouvoirs publics est, de nos jours, si vaste, et les problèmes si nombreux, qu'il n'est aucunement contradictoire de parler en ces termes.

La principale raison, à mon sens, qui justifie cet équilibre est la suivante: la liberté personnelle sera probablement mieux assurée si aucun des deux niveaux de gouvernement ne peut s'arroger un pouvoir prépondérant sur le citoyen.

Il doit y avoir un juste équilibre entre les pouvoirs accordés au gouvernement fédéral et ceux attribués aux gouvernements provinciaux, tout en n'oubliant pas que ce sont les provinces qui ont fait la Confédération et que tout ce qui tend à les affaiblir ou à augmenter d'une manière exagérée les pouvoirs du gouvernement fédéral n'aurait pour but que d'empirer la situation et de rendre inapplicable une constitution nouvelle qui contiendrait l'une ou l'autre de ces orientations.

Mis à l'épreuve sur ce continent et accepté de plus en plus à travers le monde, le système fédéraliste, lorsque les compétences sont réparties de façon adéquate, semble être celui qui offre une plus grande stabilité, une meilleure coordination et un niveau de vie plus élevé à un groupe de citoyens qui veulent former un pays aussi grand que le nôtre tout en préservant leur diversité linguistique et culturelle.

• (3.40 p.m.)

[Traduction]

Nous rédigerons peut-être une nouvelle page de l'histoire du Canada durant la présente session.

[Français]

J'espère que cette période durant laquelle nous travaillerons ensemble sera marquée par un tournant décisif vers l'unité et la prospérité de tous les citoyens, grâce à la collaboration franche et sincère de chacun des représentants du peuple.

Afin de rafraîchir la mémoire de mes collègues, je voudrais répéter ici les paroles que l'honorable Thomas Chapais, ce célèbre conservateur, prononçait en 1905:

Ne craignons pas d'élargir, s'il le faut, le champ de notre horizon politique. Soyons toujours de notre pays avant d'être de notre parti, de nos traditions avant d'être de nos alliances, de nos principes avant d'être de nos ambitions.

Je me souviens subitement des précieux conseils que donnait un jour à un orateur un humoriste anglais:

[Traduction]

Levez-vous pour être vus, parlez pour être entendus, mais pour être appréciés, rasseyez-vous.

En terminant, je réciterai au lieu de les chanter afin de ne pas éveiller ceux qui seraient assoupis, les émouvantes paroles du refrain d'une chanson trop peu connue:

[Français]

Le Canada a un cœur plus grand que ses immenses paysages.

Le Canada a un cœur au-delà de ses vingt millions de visages.

Le Canada est le cœur des gens des villes et des villages.

Le cœur du Canada va gagner le monde.

Monsieur l'Orateur, c'est donc avec un vif plaisir que j'appuie la motion de mon honorable ami, le député de Sarnia (M. Cullen).

Des voix: Bravo!

[Traduction]

(Sur la motion de l'honorable M. Stanfield, la suite du débat est remise à une séance ultérieure.)

Sur la motion de l'honorable M. Macdonald, la séance est levée à 3 h. 50 de l'après-midi.